Paris : dépôt de 530 demandes de régularisation de clandestins

03/08/2010 à 16h56

Les demandes de régularisation par le travail de plus de 500 salariés clandestins ont été déposées aujourd'hui à la préfecture de police de Paris à l'issue d'un rassemblement soutenu par la CGT, place Saint-Michel, de 200 à 300 d'entre eux, originaires d'Afrique noire pour la plupart.

" L'amalgame entre l'immigration et insécurité ne tient pas " (Raymond Chauveau, CGT)

Les dossiers ont été constitués sur la base de l'accord trouvé le 18 juin avec le ministère de l'Immmigration et la Direction générale du Travail, qui doit faciliter la régularisation des intérimaires et des employés à domicile. L'accord devrait aussi limiter les différences de traitement entre les préfectures, qui donnait lieu à une forme d'arbitraire dénoncée par les syndicats et associations ainsi qu'une partie du patronat, mais que le gouvernement a mis des mois à reconnaître avant d'accepter des «ajustements».

«*On a 530 dossiers déposés. Cela se fait en accord avec la préfecture de police de Paris même si nous avons des divergences sur les éléments qui doivent constituer les dossiers et que nous travaillons à résoudre*», a déclaré Raymond Chauveau, l'un des coordinateurs CGT du mouvement. La régularisation par le travail est en principe possible depuis 2008 mais seuls 2.800 dossiers ont abouti en 2009 (chiffre ministère de l'Immigration).

«*Nous subissons les conséquences de 50 années d'immigration*

insuffisamment régulées qui ont abouti à un échec de l'intégration», a déclaré vendredi le chef de l'Etat lors d'un discours à Grenoble consacré à la délinquance. «*Vous être la preuve flagrante, concrète,* ***la démonstration que les travailleurs immigrés dans ce pays n'aspirent qu'à une chose, travailler*** *et être reconnus comme travailleurs afin d'être régularisés*», a réagi M. Chauveau.

Antoine Roméo, secrétaire fédéral de la CGT Commerce, s'est ensuite mis au volant d'une fourgonnette remplie d'une douzaine de cartons contenant les précieux dossiers de demande de régularisation pour se rendre à la préfecture. «*Une aventure humaine extraordinaire*», a-t-il confié, **parlant d'un moment «*très émouvant*»**.

Le Figaro